

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VICTOR TURQUAN

Les grèves en France depuis 1874. Leurs causes et leurs résultats

Journal de la société statistique de Paris, tome 30 (1889), p. 290-297

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1889__30__290_0

© Société de statistique de Paris, 1889, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LES GRÈVES EN FRANCE DEPUIS 1874. — LEURS CAUSES ET LEURS RÉSULTATS.

Pour la première fois, un document officiel français vient de donner une statistique détaillée, sinon complète, des grèves. Le quinzième volume de *Statistique annuelle*, publié par les soins du service de la Statistique générale de France, vient de donner les résultats de l'enquête à laquelle s'est livré ce service sur les 804 grèves qui ont été signalées par l'administration préfectorale au ministère du commerce et de l'industrie. Les rapports fournis par les préfets pendant les onze années qui se sont écoulées de 1874 à 1885, ont permis, bien qu'ils fussent visiblement incomplets pour les premières années de cette période, de dresser sur le mouvement des grèves une statistique qui n'est pas sans présenter un grand intérêt d'actualité.

Les 804 grèves analysées par le bureau de la Statistique générale de France se sont réparties par année de la manière suivante : 1874, 21 ; 1875, 27 ; 1876, 50 ; 1877, 30 ; 1878, 34 ; 1879, 53 ; 1880, 65 ; 1882, 182 ; 1883, 144 ; 1884, 90 ; 1885, 108 ; total des grèves signalées, 804.

Les résultats relatifs à l'année 1881 ont été trouvés trop incomplets, et n'ont pu figurer dans la statistique des grèves que nous allons exposer.

Nous examinerons comment se classent ces grèves, d'après leur répartition par mois, par département, d'après les causes qui les ont fait naître, la nature des industries dans lesquelles elles se sont produites. Il sera utile de faire connaître ensuite le nombre d'ouvriers qui y ont pris part, et le nombre de journées de travail que ces derniers ont perdues. Nous étudierons enfin les résultats de ces grèves, autant qu'il a été possible de les connaître, ainsi que le nombre des ouvriers qui ont été poursuivis pour atteinte à la liberté du travail et de l'industrie (art. 414 et 415 du Code pénal).

Répartition des grèves par mois. — Sur les 804 grèves qui ont été signalées à l'administration pendant la période 1874-1885, il a été possible d'en classer 797 d'après leur date précise, par mois : en janvier les grèves ont éclaté au nombre de 62 ; en février, de 50 ; en mars, de 86 ; en avril, de 105 ; en mai, de 86 ; en juin, de 77 ; en juillet, de 75 ; en août, de 51 ; en septembre, de 42 ; en octobre, de 67 ; en novembre, de 42 et en décembre, de 42 ; soit un total de 797.

Il a été relevé en moyenne 67 grèves par mois, mais un seul mois, celui d'octobre, accuse un nombre égal à cette moyenne. Les mois de mars à juillet ont fourni un nombre de grèves très inférieur à cette même moyenne, tandis que d'août en février leur fréquence devenait beaucoup moindre. En général, les grèves sont beaucoup plus fréquentes au commencement de l'année qu'à la fin : c'est en mars, avril et mai qu'il s'en est produit le plus ; c'est en septembre, novembre et décembre qu'il s'en produit le moins. Il est légitime de penser que les grèves ont plutôt tendance à éclater lorsque le travail est dans toute son activité qu'aux époques pendant lesquelles l'activité industrielle se ralentit. Nous verrons, du reste, plus loin, lorsque nous étudierons les causes des grèves, qu'elles sont produites pour la plus grande partie par suite des exigences des ouvriers, au moment où ceux-ci sentent qu'il est difficile de les remplacer.

Répartition géographique des grèves. — Si l'on rapporte chacune des 804 grèves signalées pendant la période 1874-1885 aux départements dans lesquels elles se sont produites, on constate des différences très marquées dans les diverses parties de la France. Ces différences s'expliquent, d'ailleurs, par le caractère plus ou moins industriel des départements. En effet, il n'y a pas d'exemple, parmi ces 804 grèves, d'une grève agricole.

Les départements qui n'ont compté aucune grève pendant ces onze années sont : les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, le Cantal, la Charente, la Dordogne, l'Eure, le Gers, l'Indre, le Jura, le Loiret, la Lozère, la Mayenne, le Morbihan, les Hautes-Pyrénées, la Vienne ; en tout, 15 départements.

On a compté, au contraire, 172 grèves dans le département du Nord, 103 dans la Seine, 57 dans le Rhône, 39 dans la Marne, 36 dans la Somme, 32 dans l'Isère, 25 dans la Loire, etc. Les trois cinquièmes du total des grèves ont donc été relevés dans ces sept départements. Enfin, disons que 18 départements ont signalé chacun une grève, 8 en ont eu 2, 7 en ont eu 3, 5 en ont eu 4, 4 en ont eu 5, etc.

Le tableau ci-dessous donne le nombre des grèves relevées dans chaque département.

Répartition des grèves par département pendant la période 1874-1885 (sauf l'année 1881).

Ain	1	Lot-et-Garonne	3
Aisne	20	Maine-et-Loire	10
Allier	3	Manche	4
Alpes-Maritimes	7	Marne	39
Ardèche	8	Marne (Haute-)	4
Ardennes	9	Meurthe-et-Moselle	6
Ariège	2	Meuse	7
Aube	8	Nièvre	10
Aude	6	Nord	172
Aveyron	2	Oise	7
Bouches-du-Rhône	18	Orne	1
Calvados	6	Pas-de-Calais	6
Charente-Inférieure	1	Puy-de-Dôme	1
Cher	5	Pyrénées (Basses-)	4
Corrèze	1	Pyrénées (Orientales)	1
Corse	1	Territoire de Belfort	1
Côte-d'Or	3	Rhône	57
Côtes-du-Nord	1	Saône (Haute-)	1
Creuse	2	Saône-et-Loire	5
Doubs	3	Sarthe	2
Drôme	4	Savoie	3
Eure-et-Loir	1	Savoie (Haute-)	1
Finistère	3	Seine	103
Gard	13	Seine-Inférieure	19
Garonne (Haute-)	5	Seine-et-Marne	3
Gironde	20	Seine-et-Oise	6
Hérault	10	Sèvres (Deux-)	1
Ille-et-Vilaine	8	Somme	36
Indre-et-Loire	7	Tarn	5
Isère	32	Tarn-et-Garonne	1
Landes	1	Var	1
Loir-et-Cher	7	Vaucluse	1
Loire	25	Vendée	2
Loire (Haute-)	1	Viennè (Haute-)	2
Loire-Inférieure	10	Vosges	21
Lot	2	Yonne	2
		Total	804

Causes des grèves. — Les causes les plus fréquentes des grèves sont les demandes d'augmentation de salaires, les diminutions de salaires et les griefs des ouvriers relatifs aux conditions du travail. Ces trois causes à elles seules ont donné lieu aux quatre cinquièmes des grèves signalées. Il est cependant utile, au point de vue de l'organisation du travail en France et de l'étude des rapports qui existent actuellement entre patrons et ouvriers, de montrer les autres causes de grèves. Le classement de ces causes a donné lieu à 36 rubriques différentes, comme l'indique le tableau ci-après. Parmi ces causes, il est intéressant d'en signaler d'absolument contradictoires. C'est ainsi que, par exemple, 46 grèves ont éclaté à la suite de demandes par les ouvriers de réduction des heures de travail et que 13, au contraire, se sont produites à cause d'une réduction des heures du travail imposée par les chefs d'industrie; 25 grèves ont eu pour cause le maintien à l'usine de directeurs, d'ingénieurs, de surveillants ou de contremaîtres, et 16 ont eu pour cause le renvoi de personnes investies des mêmes fonctions. Au point de vue économique et social, notons 5 grèves qui ont été causées par l'établissement d'une retenue sur les salaires pour assurance contre les accidents et, dans le même ordre d'idées, une grève qui a éclaté à la suite de la mise en vigueur d'un règlement qui instituait une retenue en vue d'une caisse de mise en retraite; une autre enfin s'est produite à la suite de la création d'une société coopérative de consommation. Voilà des motifs qui ne font guère honneur à l'esprit de prévoyance des ouvriers.

D'autres grèves ont été amenées par la mauvaise qualité des matières premières à employer, par l'état défectueux de l'outillage, par la sévérité excessive de patrons ou de contremaîtres, par l'obligation de travailler le dimanche, etc. Enfin, l'opposition des patrons à la formation de syndicats ouvriers, l'introduction dans les ateliers de femmes payées moins cher, et surtout l'introduction de machines perfectionnées ont déterminé un certain nombre de grèves importantes.

Causes des grèves. — Griefs des ouvriers. Période 1874-1885.

Demande d'augmentation de salaire.	364
Diminution de salaire	182
Divers griefs concernant les conditions du travail	95
Demande de réduction des heures de travail	46
Demande de renvoi d'un directeur, ingénieur, employés, surveillants, contremaîtres.	25
Renvoi d'ouvriers, contremaîtres, etc.	16
Réduction des heures de travail	13
Retard dans la paie.	7
Demande de nouveau règlement	7
Mauvaise qualité des matières premières.	6
Mode de paiement	5
Retenue pour caisse d'assurance contre les accidents.	5
Introduction de machines perfectionnées.	4
Refus de nouveau règlement.	4
Demande de renvoi d'ouvriers étrangers	4
Établissement de taxe du pain (boulangers patrons)	3
Demande d'affichage de tarif.	3
Sévérité des patrons ou contremaîtres.	3
Règlement des amendes.	3
Demande de suppression des frais d'outils	2

Obligation de ne plus faire partie de la chambre syndicale	2
Changement de local	2
Refus de travailler le dimanche.	1
Projet par les ouvriers de former un syndicat (refus des patrons)	1
Concurrence entre deux maisons rivales	1
Introduction d'ouvrières	1
Demande de faire le travail à la tâche.	1
Refus de faire le travail à la tâche	1
Demande de faire le travail à la journée.	1
Demande de fixation du salaire par le syndicat	1
Refus de veiller en hiver	1
Création d'une société coopérative	1
Refus de verser une retenue pour la caisse de retraite	1
Mauvaise fois d'un patron	1
Outillage défectueux	1
Au sujet de l'heure des repas	1
Total.	813

En résumé, sur 100 grèves, 44 ont été causées par des demandes d'augmentation de salaires, 22 par une diminution de salaires, 11 par des griefs non spécifiés concernant les conditions du travail, 55 à la suite de demande de réduction des heures du travail, 17.5 pour l'ensemble des autres causes. On remarquera que la fréquence respective de chacune de ces causes se trouve être précisément deux fois plus forte que la fréquence de la cause qui la suit. C'est ainsi que la cause la plus commune (demande d'augmentation de salaire) est deux fois plus fréquente que la suivante (diminution de salaire), quatre fois plus que celle qui se rapporte aux griefs formulés par les ouvriers contre la condition du travail (1).

Durée des grèves. — Pour chacune des onze années qui ont été analysées, les grèves sur lesquelles il a été possible d'avoir des renseignements précis en ce qui concerne la durée ont été au nombre de 700. Voici le classement sommaire de ces 700 grèves, d'après leur durée : 410 grèves ont duré moins de 10 jours; 134 ont duré de 10 à 19 jours; 48 de 20 à 29 jours; 56 de 30 à 49 jours; 40 de 50 à 100 jours; 12 plus de 100 jours.

Il convient de remarquer que 60 p. 100 des grèves ont une durée inférieure à 10 jours, que 81 p. 100 ont une durée inférieure à 20 jours, et que 12 seulement sur 700, soit 1.7 p. 100, ont duré plus de 100 jours. Près de la moitié ont duré de 2 à 3 jours. Une grève des ouvriers selliers, à Paris, en 1877-1878, a duré 455 jours, soit environ 15 mois.

La durée moyenne des grèves a été obtenue en divisant le nombre total des jours de grève par leur nombre, pour chacune des années 1874-1885. Bien que les données sur lesquelles sont basées les moyennes contenues dans le paragraphe ci-après soient incomplètes, puisqu'elles s'appliquent à 700 grèves sur 804, il est intéressant de constater que, en général, cette moyenne se maintient entre 10 et 16 jours. Les moyennes relatives aux années 1877 et 1882, sensiblement plus

(1) D'après le dernier volume publié par le bureau du Travail de Washington, les principales causes des grèves aux États-Unis ont été sur 100 grèves : demande d'augmentation de salaire, 43 p. 100 ; réduction des heures de travail, 20 p. 100 ; réduction de salaire, 8 p. 100.

fortes, se sont trouvées influencées dans une notable mesure par des grèves exceptionnelles. La moyenne générale pour la période 1874-1885 a été de 16 jours. Durée moyenne des grèves : 1874, 12 jours; 1875, 14 jours; 1876, 15 jours; 1877, 30 jours, y compris la grève des selliers; 1878, 11 jours; 1879, 16 jours; 1880, 16 jours; 1882, 23 jours; 1883, 10 jours; 1884, 16 jours; 1885, 10 jours; moyenne générale : 16 jours.

Nombre de grévistes. — Il n'a été possible de réunir des renseignements que pour 673 grèves, en ce qui concerne le nombre des ouvriers. Voici comment se sont classées ces 673 grèves suivant le nombre d'ouvriers. Grèves ayant porté sur moins de 50 ouvriers, 206; de 50 à 99 ouvriers, 141; de 100 à 149 ouvriers, 81; de 150 à 199 ouvriers, 59; de 200 à 249 ouvriers, 36; de 250 à 299 ouvriers, 27; de 300 à 349 ouvriers, 22; de 350 à 399 ouvriers, 14; de 400 à 449 ouvriers, 15; de 450 à 499 ouvriers, 7; de 500 à 599 ouvriers, 7; de 600 à 699 ouvriers, 3; de 700 à 899 ouvriers, 3; de 900 à 999 ouvriers, 2; de 1,000 à 4,999 ouvriers, 36; de 5,000 à 10,000 ouvriers, 4; de plus de 10,000 ouvriers, 2.

Si un certain nombre de grèves signalées se distinguent par le nombre relativement restreint des ouvriers qui y ont pris part, puisque 347 sur 673, soit 52 p. 100, ont compté moins de 100 ouvriers, il y en a eu quelques-unes d'une gravité exceptionnelle, par exemple la mémorable grève des mineurs d'Anzin en 1884 (10,150 ouvriers), et celle des menuisiers à Paris en 1879 (20,000 ouvriers). Aussi pour cette dernière année, la moyenne du nombre d'ouvriers s'est-elle trouvée troublée dans une très forte mesure, comme on le voit dans le relevé suivant, qui établit le nombre moyen d'ouvriers par grève, pour chaque année de la période considérée : 1874, 257 ouvriers; 1875, 387 ouvriers; 1876, 239 ouvriers; 1877, 259 ouvriers; 1878, 269 ouvriers; 1879, 1,200 ouvriers (1); 1880, 485 ouvriers; 1882, 311 ouvriers; 1883, 235 ouvriers; 1884, 263 ouvriers; 1885, 154, soit une moyenne générale de 323 ouvriers.

En divisant le nombre total des grévistes par le nombre des grèves pour lesquelles ce nombre est indiqué, on peut conclure que le nombre moyen d'ouvriers par grève est de 323. Cette moyenne s'est élevée à 1,200 en 1879, par suite de la grève des 20,000 ouvriers menuisiers de Paris, et s'est abaissée à 154 en 1885. Le nombre total des grévistes ayant participé aux 673 grèves dont il s'agit s'est élevé à 216,662, soit en moyenne à 19,700 par année.

Nombre des journées de travail perdues. — On pourrait déduire *à priori* le nombre des journées de travail perdues aussi bien pour les ouvriers que pour les patrons, en combinant le nombre moyen des ouvriers avec la durée moyenne des grèves, mais il nous a semblé préférable de rechercher cette valeur par la méthode directe, c'est-à-dire en mettant de côté les 175 grèves sur lesquelles le ministère du commerce et de l'industrie n'a pu obtenir à la fois des renseignements sur le nombre d'ouvriers et sur la durée.

Pendant la période 1874-1885, 629 grèves, sur 804 signalées, ont fait perdre aux ouvriers 5,509,367 journées de travail, soit 8,664 journées par grève et 27 journées par ouvrier. La différence qui existe entre ce dernier chiffre et celui qui a été trouvé plus haut comme expression de la durée moyenne d'une grève,

(1) Grève de 20,000 menuisiers à Paris.

provient de ce que la plupart des 71 grèves dont on a connu la durée, mais non le nombre d'ouvriers, ont eu une durée très faible.

Ces résultats ne sont pas assez complets pour que nous puissions calculer, comme cela a été fait par le bureau du Travail des États-Unis, la valeur du capital perdu par les ouvriers. En mettant à 3 fr. 50 la moyenne du salaire de l'ouvrier, nous pourrions dire que chaque grève coûte 30,300 fr. à l'ensemble des ouvriers participants, et une centaine de francs à chaque ouvrier.

Grèves suivant la nature de l'industrie. — Les 804 grèves signalées pendant la période 1874-1885 se sont distribuées comme il suit, par nature d'industrie principale :

Industrie textile	310	39 p. 100
Industrie minérale et métallurgique	140	17 —
Vêtement	38	5 —
Cuir et peaux	50	6 —
Bâtiment et ameublement	123	15 —
Terrassiers	14	2 —
Autres industries	129	16 —
	804	100

L'importance des grèves dans l'industrie textile s'affirme chaque année davantage, ainsi que cela résulte des chiffres ci-après : en 1874 on a signalé 7 grèves dans l'industrie textile sur 20 grèves ; en 1875, 9 sur 28 ; en 1876, 9 sur 49 ; en 1877, 15 sur 30 ; en 1878, 17 sur 34 ; en 1879, 25 sur 55 ; en 1880, 27 sur 67 ; en 1882, 62 sur 179 ; en 1883, 43 sur 143 ; en 1884, 47 sur 91 ; en 1885, 49 sur 108 ; soit un total de 310 grèves dans l'industrie textile sur 804.

En 1876, on a observé un nombre relativement considérable de grèves dans les industries du bâtiment et de l'ameublement.

Le *criterium* de l'importance des grèves est certainement le nombre d'ouvriers qui ont refusé le travail ; à cet égard, le tableau suivant, bien que ne s'appliquant pas à la totalité des grévistes, mais seulement au nombre d'ouvriers qui a pu être relevé (216,662 grévistes) donne des renseignements utiles.

Voici la répartition des grévistes par industrie : Industrie textile, 77,922 ; minérale et métallurgique, 42,045 ; vêtements, 12,683 ; cuirs et peaux, 7,547, ameublement et bâtiment, 39,013 ; terrassiers, 1,253 ; industries diverses, 36,199 ; total, 216,662 ouvriers grévistes.

Il ressort de ces chiffres que 36 p. 100 des grévistes appartenaient à l'industrie textile, 18 p. 100 à l'industrie minérale et métallurgique. L'industrie du vêtement a fourni 6 p. 100 du total des grévistes, les cuirs et peaux 4 p. 100, le bâtiment et l'ameublement 18 p. 100, les autres industries 17 p. 100.

Résultats des grèves. — Après avoir attendu quelque temps dans une situation le plus souvent de plus en plus précaire, les grévistes se décident à reprendre leur travail aux anciennes conditions, et quelquefois à des conditions pires. D'autres fois, les patrons acceptent les conditions désignées par les ouvriers, soit en partie, soit entièrement (1).

Sur les 753 grèves dont les résultats ont été connus exactement, 206 ont eu une

(1) D'après les statistiques données par le bureau du Travail de Washington, 46 p. 100 des grèves auraient réussi, 14 auraient abouti à des concessions mutuelles et 40 auraient échoué.

issue favorable pour les ouvriers. Dans 27 p. 100 des cas, satisfaction a donc été donnée aux revendications des travailleurs; 120 grèves, soit 16 p. 100, ont abouti à des concessions mutuelles, et enfin 427, soit 57 p. 100, ont eu un résultat défavorable, soit que les grévistes aient été remplacés, soit que, poussés par la nécessité, ils soient rentrés à l'atelier, au chantier ou à la mine sans conditions.

Les années pendant lesquelles on a compté relativement le plus de grèves ayant eu des résultats favorables aux ouvriers ont été 1876 (31 p. 100), 1883 (35 p. 100), et 1884 (30 p. 100); en 1874, en 1875, en 1877 et en 1885, au contraire, la proportion de ces grèves s'est abaissée respectivement à 18, à 14, à 16 et à 19 p. 100. Les issues complètement défavorables, qui constituent les cas les plus nombreux, ont varié entre 44 p. 100 en 1876 et 68 p. 100 en 1877. Ces deux années exceptionnelles étant mises à part, la proportion ordinaire des grèves ayant échoué complètement est de 55 à 60 p. 100.

Ressources des grévistes. — Pour les grèves infructueuses, la perte subie par les familles ouvrières est sans compensation, et leur situation après la grève est d'autant plus désastreuse que l'interruption de travail a duré plus longtemps. Non seulement l'ouvrier n'a rien gagné, rien économisé, mais encore il a absorbé l'épargne qu'il aura pu avoir amassée; le plus souvent, les grévistes se sont trouvés sans aucune ressource; dans certains cas, ils ont été soutenus par des secours provenant des caisses des chambres syndicales, produits de souscriptions, de quêtes, et enfin, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque les grèves atteignent des proportions inusitées, des subsides ont été votés par quelques municipalités. En supposant qu'une grève de seize jours de durée, dont l'issue a été favorable aux ouvriers, leur procure une plus-value de salaire de $1/10$, — ce qui peut être considéré comme un maximum, — il leur faut travailler, quel que soit le salaire primitif ou acquis, pendant 160 jours pour recouvrer les sommes qu'ils ont perdues. Il faut ajouter que c'est encore là une issue des plus favorables, car dans beaucoup de cas, le salaire se trouve être après la grève plus faible qu'avant, à cause de la concurrence des ouvriers étrangers, qui ont pris le travail à des conditions plus avantageuses pour les patrons; aussi voit-on un très grand nombre de grèves durer quelques jours seulement.

Atteintes à la liberté du travail et de l'industrie. — Quelquefois les grèves atteignent des proportions telles que l'ordre public se trouve menacé et que la force armée est requise par les autorités locales en vue de réprimer des troubles sérieux. Les grévistes, dans ces cas relativement rares, sont portés à des violences contre les ouvriers qui ont continué leur travail; il en résulte des arrestations et des condamnations. D'après les comptes de la justice criminelle, publiés par le ministère de la justice, voici quel a été le nombre des ouvriers et meneurs prévenus d'atteinte à la liberté du travail (art. 414 et 415 du Code pénal) : 1875, 95 prévenus; 1876, 118; 1877, 114; 1878, 279; 1879, 106; 1880, 132; 1881, 89; 1882, 162; 1883, 147; 1884, 117; 1885, 17; total : 4,376 prévenus.

La moyenne annuelle du nombre des prévenus d'atteinte à la liberté du travail a été pour onze années de 125; ce nombre s'est élevé à 279 en 1878, à 162 en 1882, mais a été seulement de 95 en 1875 et 89 en 1881. En 1885, les tribunaux n'en ont jugé que 17. L'année 1885, en effet, a été marquée par un ralentissement sensible dans les coalitions ouvrières; ce ralentissement paraît devoir être attribué, en partie du moins, à la stagnation des affaires.

L'expérience prouve, en effet, que lorsque le travail se ralentit, l'ouvrier est peu porté à en discuter les conditions. C'est ce qui justifie la constatation ci-dessus faite d'une manière générale, lorsque nous avons examiné leur répartition par mois, que les grèves sont plus fréquentes pendant les mois d'hiver et de printemps que pendant les mois d'été et d'automne.

V. TURQUAN.
